



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2010
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Point 19 de l'ordre du jour provisoire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002
sur le financement du développement,
et préparatifs de la Conférence
d'examen de 2008

Conseil économique et social
Session de fond de 2010
New York, 28 juin-23 juillet 2010
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des textes issus
des grandes conférences et réunions
au sommet organisées sous l'égide
de l'Organisation des Nations Unies :
suite donnée à la Conférence internationale
sur le financement du développement

Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établi par le Président du Conseil (New York, 18 et 19 mars 2010)

I. Introduction

1. Le Conseil économique et social a tenu sa réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) les 18 et 19 mars 2010 à New York. Conformément aux dispositions de la résolution 2009/30 du Conseil, la réunion de 2010 a eu lieu cinq semaines avant les réunions des institutions de Bretton Woods (Washington, 24 et 25 avril 2010) et sa durée a été prolongée à deux jours entiers. La réunion a été ouverte par la Vice-Secrétaire générale et des déclarations ont été faites au nom du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, du Comité monétaire et financier international du Fonds monétaire international (FMI), du Comité du développement conjoint de la Banque mondiale et du FMI, et de l'Organisation mondiale du commerce. La réunion a comporté trois débats informels consacrés aux thèmes retenus. Au cours de chaque débat, de hauts responsables de la Banque mondiale, de la CNUCED et

* A/65/50.

** E/2010/100.



du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ont donné un aperçu des publications phares de leur organisation, qui a été suivi d'un échange de vues général.

2. La réunion avait pour thème « La consolidation des acquis de Monterrey et de Doha : réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement ». Les trois thèmes subsidiaires retenus pour les débats de fond étaient les suivants : a) « mobiliser les ressources financières nationales et internationales nécessaires pour régler les problèmes existants ou nouveaux de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement »; b) « soutenir les activités de redressement, de relance et de développement des pays en développement qui ont des besoins particuliers ou qui sont confrontés à une crise humanitaire »; et c) « renforcer la cohérence et la cohésion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux qui appuient le développement ». Les participants avaient été saisis d'une note du Secrétaire général (E/2010/11), qui présentait un rappel des faits et quelques thèmes possibles de réflexion sur les trois thèmes subsidiaires.

3. La réunion a été précédée de consultations approfondies dans le cadre du Conseil économique et social ainsi qu'entre son président et d'autres membres du Bureau du Conseil et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, ainsi que de réunions entre les membres du Bureau et les administrateurs de la Banque mondiale et du FMI. L'ordre du jour et la structure de la réunion spéciale de haut niveau ont été examinés et adoptés lors de ces consultations et réunions.

4. Un grand nombre d'administrateurs et administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI ont participé à la réunion de haut niveau. Y ont également participé de hauts responsables gouvernementaux spécialistes des questions financières, des affaires étrangères et de la coopération pour le développement, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'ONU et d'autres organisations internationales. En outre, des représentants de la société civile et du monde des affaires ont pris une part active aux trois débats thématiques¹.

II. La consolidation des acquis de Monterrey et de Doha : réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement

5. Lors de la séance plénière d'ouverture, des déclarations ont été faites par le Président du Conseil économique et social, M. Hamidon Ali (Malaisie), la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, M^{me} Asha-Rose Migiro, le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, M. Jean Feyder, le Vice-Président du Comité monétaire et financier international du FMI, M. Hany Kadry Dimian, le Secrétaire exécutif du Comité du développement conjoint de la Banque mondiale et du FMI, M. Kiyoshi Kodera, et par le Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce, M. Shishir Priyadarshi.

¹ La liste des délégations sera publiée sous la cote E/2010/INF/1.

6. Le Président du Conseil économique et social a ouvert la réunion. Dans son intervention, il a insisté sur les modifications apportées à la structure de la réunion et à son calendrier en application des dispositions de la résolution 2009/30 du Conseil, en espérant que ces innovations faciliteraient le rapprochement entre les organisations et les institutions participantes pour le bien de tous ceux qui ont urgemment besoin de leur soutien collectif.

7. Dans sa déclaration, la Vice-Secrétaire générale a appelé l'attention des participants sur différents moyens de mobiliser les efforts et les ressources dans le cadre du processus d'examen du financement du développement afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La réunion pourrait donc apporter une contribution majeure au Sommet sur les objectifs du Millénaire qui doit se tenir en septembre 2010. Elle a souligné qu'il importait de fournir un appui immédiat, coordonné et global aux pays les plus pauvres et aux pays en situation d'urgence pour qu'ils puissent s'engager durablement sur la voie du relèvement, de la relance et du développement à long terme. Dans ce contexte, elle a recommandé des interventions ciblées assorties de stratégies nationales de développement à long terme, de mesures de soutien à l'échelon international et de changements systémiques.

8. Rappelant le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement, la Vice-Secrétaire générale a insisté sur l'importance d'inscrire en tête des priorités des mesures visant à promouvoir une gestion publique des ressources et une budgétisation favorables à l'égalité des sexes. Elle a également demandé aux pays développés de redoubler d'efforts pour honorer leurs engagements au titre de l'aide publique au développement (APD) et de fournir une aide budgétaire aux pays en développement pour qu'ils disposent de la marge d'action voulue. Elle a souligné combien il importait de conclure rapidement le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, d'accroître les dons et les prêts concessionnels afin d'assurer la viabilité de la dette, et de mettre en place un mécanisme international de rééchelonnement de la dette qui soit équitable et bien conçu. Tout en se félicitant des efforts accrus qui ont été déployés pour améliorer l'architecture financière internationale, elle a insisté sur le fait que ces efforts devaient être coordonnés au plan international et conduire à la pleine participation des pays en développement et des pays en transition aux processus de prise de décisions économiques et de normalisation au niveau international.

9. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a rappelé que l'État devait jouer un rôle actif dans le développement en promouvant l'investissement et l'accroissement des capacités de production dans les secteurs agricole et industriel. Il a cité l'exemple de plusieurs pays asiatiques, où le renforcement de ces capacités sous l'impulsion de l'État avait fortement contribué à un progrès social durable. La stratégie de l'ONU pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement devrait insister sur l'importance de l'APD pour le renforcement des capacités de production et la création d'emplois dans les pays en développement. Compte tenu de la fragilité de certains de ces pays, l'orateur a recommandé de leur accorder un traitement spécial et préférentiel plus important. S'agissant en particulier de Haïti, il a proposé de réduire ou d'annuler la dette extérieure de cet État récemment dévasté par un tremblement de terre et de lui accorder des conditions commerciales favorables.

10. Le Vice-Président du Comité monétaire et financier international du FMI a fait observer que la récente crise était une occasion pour les acteurs économiques internationaux de coordonner leurs efforts afin de combler les lacunes de l'architecture financière mondiale. Il s'agissait de s'attaquer en priorité aux déséquilibres économiques mondiaux, aux carences de la réglementation internationale et à l'asymétrie entre pays en développement et pays développés pour ce qui est de l'aptitude à tirer des avantages économiques de la mondialisation. Le FMI devrait jouer un rôle de premier plan dans cet effort. L'orateur a également déclaré qu'il fallait améliorer la réglementation prudentielle pour pouvoir faire face à l'arrivée d'instruments financiers plus complexes et plus offensifs, et faire en sorte que les institutions financières internationales soient plus efficaces et plus universelles. À cet égard, il a apporté des informations sur le dernier état des priorités du programme de réforme du FMI, qui portaient notamment sur des domaines comme la réglementation financière, les flux de capitaux internationaux, les prêts aux économies nationales, l'étoffement du dispositif de surveillance du FMI et le gouvernement d'entreprise. Dans le cadre de son programme de réforme, le Fonds s'employait également à accroître la représentation des pays en développement, notamment des pays les moins avancés.

11. Le Secrétaire exécutif du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI a noté que, si bon nombre de pays en développement étaient parvenus à atténuer l'impact de la crise sur leurs groupes de population vulnérables du fait d'une situation économique relativement bonne avant la crise, celle-ci aurait néanmoins des retombées sensibles sur la santé, l'éducation, l'emploi et la pauvreté. Ces pays auraient donc besoin, à l'avenir, d'un important financement extérieur. Il a souligné que les institutions de Bretton Woods avaient déployé des efforts rapides et sans précédent pour fournir un complément de financement permettant aux pays en développement de faire face à la crise. S'agissant du programme de réforme engagé par la Banque mondiale, l'orateur a indiqué que l'examen des ressources financières de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) avait bien avancé depuis octobre 2009 et que les travaux se poursuivaient pour arrêter un ensemble de mesures équilibré. On avait envisagé une augmentation spéciale du capital de la Société financière internationale (SFI) afin de lui donner une plus grande marge de manœuvre financière. En ce qui concernait la réforme de la représentation, les actionnaires de la Banque mondiale avaient réaffirmé leur volonté de parvenir, avant les réunions de printemps de 2010 de la Banque et du FMI, à un accord sur un accroissement de 3 % du nombre de voix attribuées aux pays en développement et en transition. L'orateur a demandé à ces institutions de redoubler d'efforts pour s'accorder sur d'autres réformes de grande envergure.

12. Le Directeur de la Division du développement de l'OMC a noté qu'en dépit d'un recul sans précédent des échanges mondiaux en 2009, on n'avait pas observé une augmentation sensible des mesures protectionnistes, preuve de l'utilité et de la solidité du système commercial multilatéral. Il a souligné qu'il était impératif de faire rapidement aboutir le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, assorti d'une aide au commerce ciblée et renforcée, si l'on entendait réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La conclusion du Cycle de Doha pour le développement contribuerait à assurer la croissance des échanges mondiaux, à éviter l'adoption de mesures protectionnistes et à créer de nouveaux débouchés commerciaux pour les pays en développement. La possibilité ainsi offerte de venir en aide aux pays en développement serait nettement accrue par une aide efficace au

commerce, visant à vaincre les difficultés liées à l'offre et aux infrastructures pour aider ces pays à accroître leurs exportations de biens et services, à mieux s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à tirer parti de la libéralisation des échanges et d'une plus grande ouverture des marchés. Grâce aux ressources mobilisées par l'OMC et d'autres organisations multilatérales, l'aide au commerce a augmenté de quelque 10 % par an.

13. Lors de l'échange de vues qui a suivi, de nombreux participants sont convenus qu'il était urgent de mettre en œuvre les engagements internationaux énoncés dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Le Sommet de septembre serait une occasion unique de définir les mesures concrètes à prendre pour réaliser ces objectifs, et les débats actuels apporteraient une contribution utile à sa préparation.

14. De l'avis de nombreux intervenants, la mobilisation des ressources intérieures, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la création d'un environnement porteur étaient les principaux moteurs du développement. Ils ont reconnu que la bonne gouvernance, la transparence, une solide politique macroéconomique et un système fiscal et douanier efficace étaient indispensables pour mobiliser les ressources intérieures. Un participant a indiqué que, l'aide ne pouvant pas, à elle seule, constituer la base des plans de développement, les politiques budgétaires devraient tendre à promouvoir la croissance et le développement à long terme plutôt qu'à combler les déficits budgétaires à court terme. Il a été souligné que l'État devrait jouer un plus grand rôle dans le développement en promouvant l'investissement dans les secteurs industriel et agricole ainsi que la création d'emplois. Dans cet esprit, de nombreuses délégations ont recommandé de préserver la marge de décision des pays en développement et de les aider à renforcer leurs institutions.

15. Plusieurs participants ont noté que les aléas de la conjoncture économique et financière internationale continuaient à poser des difficultés à bon nombre de pays en développement. Pour renforcer la cohérence et la compatibilité des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux, un participant, s'exprimant au nom d'un grand groupe de pays, a préconisé la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale qui assure la démocratisation et la transparence de la gestion financière. Il a également préconisé la pleine participation des pays en développement et pays en transition pour que soit accordée une attention plus favorable aux questions de développement économique et social. Un autre intervenant a recommandé une refonte de la réglementation financière en vue d'établir un lien entre les flux financiers internationaux et l'investissement dans les capacités de production des pays en développement. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il fallait renforcer les mécanismes de réglementation pour doter les institutions financières internationales d'une bonne gouvernance et de moyens efficaces de prévention et de gestion des crises. Un participant a fait observer qu'il importait de renforcer le plus possible la capacité des mécanismes régionaux actuellement en place pour compléter le système financier international. On a également préconisé de promouvoir les échanges régionaux et la coopération Sud-Sud. Plusieurs participants ont soulevé la question de la prévisibilité juridique du réaménagement de la dette et ont préconisé la mise en place d'un mécanisme international de rééchelonnement de la dette.

16. Les administrateurs de la Banque mondiale ont appelé l'attention des participants sur l'ambition et l'ampleur du programme de réforme lancé par la Banque, qui prévoyait notamment les mesures suivantes : sélection fondée sur le mérite, renforcement de la transparence, augmentation du nombre de voix des pays en développement et pays en transition et de leur représentation aux postes de direction, procédure de sélection ouverte du président, et représentation accrue des pays d'Afrique subsaharienne. Mais de nombreux participants ont estimé qu'il fallait faire plus et plus vite, notamment en ce qui concernait la réforme des droits de vote.

17. La plupart des participants ont appelé à redoubler d'efforts pour trouver une issue rapide, globale et équilibrée au Cycle de négociations de Doha. Un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable, assorti d'une aide au commerce renforcée pour permettre aux pays en développement de tirer parti de l'ouverture des marchés, contribuerait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. On a également insisté sur la nécessité d'éviter toute mesure protectionniste et de régler les questions concernant l'accès aux marchés, les subventions agricoles et l'accès en franchise de droits aux exportations des pays les moins avancés.

18. De nombreux participants ont souligné les insuffisances de l'APD et ont appelé les pays développés à honorer l'engagement qu'ils avaient pris de consacrer 0,7 % de leur revenu intérieur brut à l'aide aux pays en développement. Ils ont rappelé que les flux d'aide à ces pays devaient être stables, prévisibles, assortis de conditions de faveur et sans contraintes, en particulier en direction des pays les plus vulnérables et les moins avancés. On a également appelé à améliorer l'efficacité de l'aide, conformément au Programme d'action d'Accra adopté en 2008.

19. Plusieurs intervenants se sont déclarés en faveur de mécanismes de financement novateurs qui viendraient compléter l'APD et permettraient de fournir les ressources nécessaires pour réaliser certains objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la santé. Certains ont demandé où en était l'examen d'un projet d'imposition des institutions financières pour couvrir le coût du renflouement du système bancaire. L'un des administrateurs a fait savoir que le FMI préparait un rapport d'étape sur ce mécanisme pour les réunions de d'avril de 2010 de la Banque et du FMI, et que la version finale du rapport serait présentée au sommet du Groupe des Vingt en juin.

20. Un participant, s'exprimant au nom d'un grand nombre de pays, a souligné que la communauté internationale devait prendre des mesures concrètes pour aider les pays ayant des besoins particuliers à relever les défis que pose le développement durable. Il a appelé à trouver une issue rapide au Cycle de Doha, moyennant des dispositions spéciales en faveur des pays les moins avancés. S'agissant de la dette extérieure, un allègement temporaire et un moratoire s'imposaient. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de soutenir les activités de redressement, de relance et de développement des pays en développement qui ont des besoins particuliers ou qui connaissent des situations de crise humanitaire. Il fallait accroître l'aide internationale, et les institutions financières internationales devaient décaisser en temps et en heure des prêts concessionnels non assortis de conditionnalités. À cet égard, certains orateurs ont également lancé un appel à l'action et à la solidarité internationales pour atténuer les risques liés au changement climatique, en particulier dans les pays vulnérables.

21. De nombreux participants se sont félicités de la nouvelle structure et du calendrier de cette réunion spéciale de haut niveau, qui devrait beaucoup contribuer à renforcer le rôle du Conseil économique et social en tant qu'instance internationale et organe de décision. Il a été souligné que l'ONU et le Conseil économique et social devraient jouer un plus grand rôle dans la coordination de la coopération pour le développement. Selon certains participants, il fallait améliorer la coordination des politiques et la collaboration avec les institutions de Bretton Woods à tous les niveaux afin de mieux harmoniser les politiques et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, la Banque mondiale a invité le Président du Conseil économique et social à présenter les conclusions de la réunion spéciale de haut niveau au Comité du développement durant les réunions d'avril 2010 de la Banque et du FMI. On a également préconisé un dialogue suivi entre les institutions de Bretton Woods et le Conseil, tout particulièrement à la veille du Sommet de septembre sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

III. Mobiliser les ressources financières nationales et internationales nécessaires pour régler les problèmes existants ou nouveaux de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement

22. Au cours du premier débat thématique, M. Jeffrey Lewis, Conseiller principal et Chef du Groupe de la politique et du partenariat internationaux du réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique de la Banque mondiale, a donné un aperçu de la publication conjointe de la Banque mondiale et du FMI intitulée *Global Monitoring Report 2010: The MDGs after the Crisis*, et M. Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, a présenté le rapport à paraître prochainement du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

23. Le *Rapport mondial de suivi 2010* évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le contexte de la récente crise, de son impact sur le développement et de la situation économique mondiale. Il examine également la réaction des institutions financières internationales à la crise et recommande des moyens d'améliorer les échanges commerciaux et les flux d'aide en faveur des pays en développement dans la conjoncture économique actuelle. Dans son exposé, M. Lewis a appelé l'attention sur les effets à long terme de la crise, qui restaient préoccupants pour les pays à faible revenu dont le déficit budgétaire avait atteint un niveau insoutenable. Il ne fallait donc pas relâcher les efforts. Il a recommandé que l'ONU, les institutions financières internationales et les pays concernés s'emploient à minimiser les pertes. Dans ce contexte, il était important de veiller à ce que l'ONU et les institutions financières internationales disposent des ressources nécessaires pour « renouer le dialogue » avec ces pays. Rappelant l'expérience passée, M. Lewis a indiqué que la mortalité infantile et la malnutrition des nourrissons augmentaient généralement en période de crise, tandis que la fréquentation scolaire et la parité garçons-filles avaient tendance à se détériorer. Il a mentionné une longue liste de problèmes transfrontières, liés au changement climatique et à l'insécurité alimentaire et

énergétique, qui avaient été exacerbées par la crise. De façon plus encourageante, il a fait état d'un accroissement du nombre de donateurs publics et privés et d'une augmentation sensible de l'aide financière apportée par la Banque mondiale et le FMI, notant toutefois que les annonces de contributions n'avaient pas été à la hauteur des engagements pris lors du Sommet du G-8 de Gleneagles.

24. Selon M. Vos, les conclusions du prochain rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement reposaient sur l'examen de trois types de décalages : le décalage entre les engagements internationaux et leur réalisation effective, le déficit de couverture, défini comme écart entre les engagements réalisés et une répartition équitable des montants reçus entre les pays, et l'écart entre la réalisation des engagements et les besoins d'aide estimatifs des pays en développement. S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015, le rapport 2010 a mis l'accent sur l'écart entre les engagements et les besoins estimatifs et sur les moyens les plus efficaces de répondre aux besoins réels des pays en développement, tout particulièrement face aux énormes contraintes imposées par le manque de temps et de ressources. Le rapport concluait notamment qu'il fallait accroître l'APD en faveur des pays affichant une ferme volonté de faire reculer la pauvreté, continuer de s'employer à mettre en place un système commercial ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire, en accordant la priorité aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et qu'il fallait trouver une solution d'ensemble aux problèmes d'endettement des pays en développement, et améliorer l'accès à des médicaments essentiels et des technologies nouvelles d'un prix abordable, en coopération avec le secteur privé. L'orateur a fait observer que, si la crise économique mondiale avait certes fortement réduit l'accès aux marchés, l'impossibilité de mener à bien le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha pour le développement demeurait le principal obstacle à la réalisation du huitième OMD. D'autre part, bien que les pays les plus pauvres aient bénéficié d'un allègement sensible de leur dette, les mécanismes en place ne s'appliquaient pas aux pays à revenu intermédiaire, eux aussi vulnérables.

25. Durant l'échange de vues qui a suivi, la plupart des intervenants ont souligné qu'il fallait appuyer les efforts nationaux par un environnement international favorable. Dans ce contexte, la nécessité de faire rapidement aboutir le cycle de Doha a été largement reconnue, et un grand nombre de participants ont insisté sur l'importance de concrétiser les promesses faites en matière de développement. Plusieurs intervenants ont demandé à la communauté internationale de renforcer ses engagements en matière d'accès aux marchés, de fournir des niveaux d'aide au commerce qui permettent de tirer parti de cet accès, et de mieux tenir compte des problèmes particuliers des pays sans littoral et des producteurs de matières premières.

26. De nombreux participants ont noté qu'il importait plus que jamais auparavant d'honorer les engagements pris en matière d'APD et que, si de nouvelles sources de financement constituaient un complément important, elles ne devraient pas être considérées comme une solution de remplacement. On a donc insisté sur les possibilités qu'offrirait des mécanismes financiers novateurs pour mobiliser des ressources supplémentaires au titre du développement. À cet égard, il a été rappelé que les partenariats public-privé et la participation d'autres acteurs tels que la société civile pouvaient contribuer pour beaucoup à accroître le financement du développement.

27. En outre, il a été souligné qu'une aide supplémentaire était nécessaire pour faire face aux problèmes nouveaux ou naissants, notamment le financement des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. Les gouvernements devraient s'employer sans tarder à élaborer un cadre juridique international global dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). On a également souligné que, généralement parlant, le progrès économique devait en outre être écologiquement viable.

28. Certains intervenants ont indiqué qu'il fallait ménager aux pays en développement une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir adopter des mesures anticycliques et garantir la prise en charge par les pays de leurs objectifs de développement. De nombreux orateurs ont également souligné que des efforts soutenus étaient nécessaires pour créer un environnement propice à l'investissement privé, notamment grâce à des politiques gouvernementales qui encouragent les investissements à long terme. On a rappelé qu'il importait aussi d'améliorer l'administration fiscale pour renforcer la mobilisation de ressources intérieures.

29. Selon plusieurs intervenants, la récente crise financière avait fait ressortir la nécessité d'améliorer la gouvernance du système économique et financier mondial, notamment en accordant une plus grande place aux pays en développement et en les faisant participer davantage. Il a été souligné que l'ONU, seul organe véritablement mondial, avait un rôle essentiel à jouer dans les débats relatifs à la gouvernance économique mondiale, en coopération avec les autres organes et institutions compétents, pour assurer la coordination entre tous les acteurs concernés de manière à améliorer la cohérence des politiques et à assurer une « appropriation » et une adhésion aux résultats qui soient suffisamment larges. Certains orateurs ont appelé l'attention sur le mécanisme de suivi du financement du développement, soulignant qu'il devait être encore renforcé pour pouvoir contrôler efficacement l'application des décisions prises à Monterrey et à Doha. On a également souligné la nécessité de rester mobilisés, élément essentiel du processus de financement du développement, et d'afficher une volonté collective de continuer à réfléchir aux meilleurs moyens d'y parvenir.

30. De l'avis général, il importait de renforcer la coopération internationale pour le développement à tous les niveaux, notamment la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud (en particulier) et la coopération triangulaire. Il a été noté que toutes ces formes de coopération étaient complémentaires. En outre, il restait encore beaucoup à faire pour améliorer la coopération fiscale internationale conformément aux engagements pris à Doha.

IV. Soutenir les activités de redressement, de relance et de développement des pays en développement qui ont des besoins particuliers ou qui sont confrontés à une crise humanitaire

31. Le deuxième débat thématique a commencé par deux exposés : M^{me} Sarah Cliffe, Représentante spéciale et Directrice chargée de la publication phare de la Banque mondiale, le Rapport sur le développement dans le monde, a donné un aperçu du *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : Conflit, sécurité et*

développement, et M. Charles Gore, Coordonnateur spécial pour les questions intersectorielles au sein de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED, a présenté la publication (à paraître) *Emerging challenges and elements of a new policy framework for development in LDCs*.

32. M^{me} Cliffe a fait observer que l'édition 2011 du *Rapport sur le développement dans le monde* devait être considérée comme un projet en cours mais qu'il y avait tout lieu de penser que c'étaient les pays en proie à des conflits et à des niveaux élevés de violence qui avaient le moins de chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Le rapport mentionnait cinq facteurs accroissant les risques de conflit : les pressions internes et externes qui pèsent sur la société, le manque ou l'insuffisance de ressources et de moyens pour y faire face, le manque de cohésion sociale, l'absence de sécurité, de développement et de justice, et les carences des institutions nationales. Selon les conclusions préliminaires du rapport, il était généralement illusoire de compter sur la mise en place relativement rapide de réformes judiciaires, économiques et constitutionnelles de fond dans les pays ayant des besoins particuliers. En outre, le modèle institutionnel que les pays étaient encouragés à adopter était souvent excessivement rigide du fait qu'il était calqué sur les modèles occidentaux et non sur ceux d'autres pays de la région. Les efforts de réforme pouvaient être une arme à double tranchant, les réformes de longue haleine accroissant parfois les risques de conflit à court terme. À la lumière des conclusions préliminaires du rapport, il a été recommandé entre autres de faire une plus grande place à la prévention dans les programmes de sortie de crise, de soutenir le renforcement des institutions nationales de manière réaliste et en tenant compte de la situation des pays, de redresser les inégalités de financement dans le cadre actuel de coopération pour le développement, d'envisager un plus grand recours à des normes fondées sur des principes afin de pouvoir fournir un appui plus souple, et d'étudier les possibilités de faire une plus grande place à la coopération régionale, notamment dans le cadre des relations Sud-Sud.

33. M. Gore a tout d'abord dressé un bilan macroéconomique des pays les moins avancés. Malgré la tendance à la hausse des taux de croissance du PIB de ces pays pendant les deux dernières décennies, le tableau d'ensemble restait décevant dans au moins un quart des pays. En outre, leur croissance économique n'était pas assurée à long terme car elle était fortement tributaire du prix élevé des matières premières, d'un accroissement des financements extérieurs et des préférences commerciales pour les exportations de produits manufacturés – et elle ne contribuait donc pas à réduire la pauvreté. La principale tâche à laquelle les pays les moins avancés devaient s'atteler en matière de développement consistait à créer des emplois productifs et des moyens de subsistance pour une population active toujours plus nombreuse. Des approches et des cadres d'action nouveaux s'imposaient et il fallait accorder la priorité au renforcement des capacités de production, notamment à la mise en valeur des ressources humaines. Le rôle de l'État devait être dicté par des considérations pragmatiques et non plus idéologiques. La gouvernance devait privilégier les résultats et le développement, et il importait au plus haut point que les pays puissent se prendre en charge et jouissent de la marge de décision nécessaire. C'était parmi les pays à économie mixte que l'on trouvait des exemples réussis de développement, l'État formulant des politiques et créant des institutions capables de mettre le régime de propriété privée et la recherche de profits au service des

objectifs nationaux de développement. En ce qui concernait la coopération au développement, il importait de revoir l'ancien modèle afin d'accroître les flux d'aide et d'en améliorer la qualité, d'élargir l'accès aux marchés, de prendre des mesures d'allègement de la dette et de mettre en place des dispositifs qui permettent d'amortir l'impact des fluctuations des cours des produits de base. En outre, l'appui international aux pays les moins avancés devrait être global et ne pas se limiter à des mesures commerciales : il s'agissait aussi de s'attaquer aux problèmes financiers et de mettre l'accent sur les besoins en matière de transfert de technologies.

34. Durant l'échange de vues qui a suivi, de nombreux intervenants ont indiqué que les pays ayant des besoins particuliers, tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays en situation de conflit ou d'après conflit, rencontraient de nombreuses difficultés : manque de capacités institutionnelles et de moyens de production, taux de chômage élevé, faible participation aux échanges commerciaux internationaux, et dépendance à l'égard des produits de base, sans parler des contraintes géographiques et écologiques. La conjonction des récentes crises alimentaire, financière et économique et de catastrophes naturelles avait empêché ces pays de se mettre sur la voie d'un redressement et d'un développement durables. Durant ces crises, c'étaient les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, qui avaient généralement le plus souffert.

35. Plusieurs participants ont insisté sur le fait que les efforts visant à accélérer le redressement, la relance et le développement dans ces pays devraient mettre l'accent sur le renforcement de la capacité de production économique pour surmonter les contraintes qui pèsent sur l'offre et créer des possibilités d'emploi décent, ce qui contribuerait à faire reculer la pauvreté. L'action menée pour accroître les capacités de production ne devait pas seulement viser à accroître l'offre de produits d'exportation, mais aussi à promouvoir l'accumulation de capital, le progrès technologique, la restructuration et une moindre dépendance à l'égard des produits de base. L'État avait un rôle important à jouer en appuyant la création des capacités institutionnelles et organisationnelles nécessaires, en coordonnant les activités économiques et en atténuant l'impact social des crises. L'augmentation de la productivité agricole, les liens entre la demande et l'offre locale de produits industriels et de services, la croissance des exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre ou de ressources naturelles et l'accroissement des capacités technologiques étaient des éléments essentiels pour le développement économique des pays ayant des besoins particuliers.

36. De nombreux intervenants ont souligné l'importance d'une bonne gouvernance. Quelques-uns se sont cependant inquiétés des pressions parfois excessives exercées sur certains pays, notamment ceux en situation d'après conflit, pour réformer leur gouvernance alors qu'ils s'emploient pourtant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Ils ont rappelé qu'une bonne gouvernance impliquait non seulement des institutions solides mais aussi des politiques judicieuses. La réforme de la gouvernance devait être axée sur les résultats, avec pour objectif ultime un développement économique basé sur la création d'emplois et l'accroissement des capacités de production. Certains orateurs ont également souligné que la participation des femmes et l'élargissement de leur accès à des fonctions de direction étaient, au niveau local comme au niveau national, des aspects essentiels d'un tel effort de réforme. Le développement

démocratique était donc souvent efficace lorsqu'il ne reposait pas uniquement sur l'organisation d'élections mais aussi sur la promotion de la participation de tous les citoyens, y compris les femmes.

37. Plusieurs intervenants ont déploré la fragmentation des efforts et le manque de coopération au sein de la communauté des donateurs car l'efficacité de l'aide s'en ressentait. À cet égard, ils ont rappelé que la coopération internationale au développement devait être plus cohérente, mieux coordonnée et plus globale, de façon à promouvoir les efforts de développement des pays ayant des besoins particuliers. En outre, les politiques de gestion de l'aide au niveau des pays bénéficiaires étaient un outil indispensable pour accroître l'efficacité de l'aide. Ces pays devraient élaborer et utiliser leurs propres indicateurs pour déterminer l'efficacité de l'aide au niveau national, ce qui leur permettrait de mieux préciser le niveau, le type et la forme d'aide requis. En vue d'améliorer la coopération internationale pour le développement, il était également essentiel de parvenir à une conclusion du Cycle de Doha qui soit axée sur le développement et qui élargisse l'accès des pays ayant des besoins particuliers aux marchés en augmentant ainsi leurs recettes d'exportation, de procéder à des opérations ciblées d'allègement de la dette et de promouvoir les transferts de technologies.

38. La plupart des participants ont indiqué qu'il fallait forger un solide partenariat international pour mettre rapidement en place, en faveur des pays qui ont des besoins particuliers ou qui connaissent des situations de crise humanitaire, des mesures intégrées et coordonnées face aux défis créés par les crises. Ce partenariat devrait s'appuyer sur une action coordonnée et complémentaire menée par les organismes compétents du système des Nations Unies, notamment les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, ainsi que la société civile et le secteur privé. L'aide internationale devrait s'inscrire dans une perspective à long terme axée sur la réduction de la pauvreté, ménager une marge de manœuvre suffisante aux pays bénéficiaires et être pragmatique, adaptée aux besoins de chaque pays et intersectorielle. Le resserrement de la coopération Sud-Sud, grâce à des échanges renforcés et bien coordonnés de ressources, de technologies et de savoirs entre les pays en développement, offrirait d'importantes possibilités nouvelles de développement aux pays ayant des besoins particuliers.

V. Renforcer la cohérence et la cohésion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux qui appuient le développement

39. Le troisième débat thématique s'est ouvert par deux exposés : M. Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, a donné un aperçu de la publication du Département intitulée *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2010 : de nouveaux outils pour le développement* (à paraître), et M. Detlef J. Kotte, Chef du Service des politiques macroéconomiques et des politiques de développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED, a présenté la publication de la CNUCED qui doit paraître prochainement sous le titre *UNCTAD report on new challenges in the reform of global economic governance*.

40. M. Vos a noté que, selon l'*Étude de 2010 sur la situation économique et sociale dans le monde*, pour que la prospérité soit durable et profite au plus grand nombre dans l'avenir, il faudrait procéder à des réformes en profondeur de la gouvernance économique mondiale et engager une nouvelle réflexion sur le développement économique à l'échelle planétaire en se concentrant sur le développement durable plutôt que sur la recherche de la croissance économique. La communauté internationale devait réfléchir à la manière de réaménager les politiques nationales de développement ainsi que les mécanismes de coopération internationale et de gouvernance mondiale pour contribuer à un développement plus équitable et plus durable au niveau mondial. La recherche d'une telle cohérence ou d'une harmonisation des politiques commerciales et financières ainsi que des dispositifs d'aide et de l'appui international en faveur de la réduction de la pauvreté était le thème central du développement durable et de l'*Étude*.

41. Selon M. Kotte, la thèse avancée dans le rapport de la CNUCED sur les nouveaux défis posés par la réforme de la gouvernance économique mondiale était que la récente crise n'était pas seulement une affaire de fragilité et d'instabilité des marchés financiers nationaux, mais aussi de déséquilibres insoutenables de la balance courante, d'instabilité monétaire et de distorsion des taux de change ainsi que de fluctuations excessives des cours des produits de base. Une approche cohérente pour redresser les déséquilibres mondiaux et rééquilibrer les échanges passait par des mesures de lutte contre la spéculation monétaire au niveau mondial. Il n'existait cependant aucun système réglementaire convenu sur le plan international qui permette aux partenaires commerciaux d'éviter les distorsions créées par les chocs financiers et le désalignement des taux de change. Il était urgent de mettre sur pied un dispositif qui limite le degré de variation des taux de change par rapport à des paramètres fondamentaux basés sur des règles de gestion des taux de change multilatéralement acceptées.

42. Lors du débat qui a suivi, de nombreux participants ont souligné le rôle central de l'ONU pour ce qui était d'améliorer la cohérence et la coordination entre les divers acteurs et domaines de la gouvernance mondiale. Le Conseil économique et social devrait être le principal organe international chargé de la coordination globale des questions économiques et sociales. Il était important de créer un mécanisme de dialogue entre l'ONU et le Groupe des Vingt. Les participants ont également mentionné la nécessité de renforcer les capacités du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale compte tenu de son rôle important dans le renforcement de l'administration fiscale et la lutte contre des problèmes internationaux tels que la fraude fiscale et les mouvements illicites de capitaux.

43. S'agissant des activités du FMI, plusieurs participants sont revenus sur la nécessité de recentrer les activités de surveillance du Fonds sur les pays qui avaient une importance systémique, sur les marchés financiers et sur les répercussions des mesures prises au niveau national. À cet égard, il serait bon de renforcer la fonction d'examen collégial du FMI. On a également insisté sur le fait que le Fonds devrait formuler ses conseils et ses politiques en tenant dûment compte de leur viabilité, et non de leur caractère procyclique ou anticyclique. Ses services devraient également recruter des spécialistes représentant un plus large éventail de disciplines. Il a été noté que le Fonds était conscient de cette nécessité et avait récemment recruté des experts financiers et des macroéconomistes. Certains intervenants ont rappelé qu'il importait de renforcer encore les instruments multilatéraux de financement de précaution afin d'en faire une solution de rechange crédible à l'auto-assurance pour

les pays en développement. On a fait observer qu'en dépit de certaines améliorations, les programmes du FMI continuaient dans bien des cas à prescrire des mesures procycliques.

44. De l'avis de nombreux participants, la structure de gouvernance des institutions de Bretton Woods devrait mieux correspondre aux réalités économiques actuelles et faire une plus grande place aux pays à faible revenu. Les décisions du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement de transférer au moins 5 % du montant total des quotes-parts du FMI et 3 % de celles de la Banque mondiale des pays développés aux pays en développement et pays en transition étaient donc importantes, mais elles n'allaient pas assez loin.

45. Plusieurs participants ont estimé important de renforcer les mécanismes de réglementation des flux financiers, de mettre en place un mécanisme international de restructuration de la dette souveraine et d'envisager la création de fonds monétaires régionaux. Certains ont demandé instamment que l'on envisage une réforme du système actuel de monnaie de réserve, qui repose essentiellement sur une seule monnaie nationale, le dollar des États-Unis. Il a été jugé important d'engager le débat sur une monnaie de réserve internationale, qui porterait notamment sur l'élargissement des dispositifs en place relatifs aux droits de tirage spéciaux.

46. Un certain nombre d'intervenants ont évoqué les problèmes de spéculation financière et les moyens d'y faire face. Plusieurs possibilités ont été mentionnées à cet égard, notamment une taxe sur les transactions financières et le contrôle des mouvements de capitaux sur le marché intérieur. Un participant a déploré le fait que les réactions des marchés financiers étaient souvent considérées comme un bon critère d'évaluation des politiques nationales, ce qui conduisait certains gouvernements à prendre des mesures mal avisées.

47. Sur la question du commerce international, certains participants ont souligné que les taux de change ne constituaient pas un élément essentiel pour rétablir l'équilibre des échanges. D'autres ont insisté sur la nécessité de réduire les obstacles au commerce international et de faire rapidement aboutir le cycle de négociations de Doha pour le développement. À cet égard, on a également appelé l'attention sur les préoccupations des pays sans littoral, en particulier sur la nécessité d'assurer leur liberté de transit, entre autres choses. Un participant a souligné l'importance des normes en matière d'emploi dans le contexte du commerce international, rappelant qu'elles devaient être compatibles avec la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

48. On a préconisé l'instauration de partenariats plus étroits avec le secteur privé international pour promouvoir les investissements productifs dans les pays en développement. Le secteur public, y compris les organisations internationales, devrait à cet égard jouer un rôle de catalyseur, notamment en aidant à créer un environnement favorable à l'investissement.

49. Concluant la réunion, le Président du Conseil économique et social a fait valoir que les débats avaient été particulièrement fructueux, ouverts et constructifs, et il a espéré que la nouvelle structure de la réunion y avait contribué. Il a accepté l'invitation que le Doyen du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale lui avait adressée de présenter les conclusions de la réunion au Comité du développement durant les réunions d'avril 2010 des institutions de Bretton Woods et a récapitulé les principaux points examinés lors de ces deux journées de débats.